

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 36

Artikel: A la guerre, comme à la guerre
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES VAUDOIS A LA FRONTIÈRE

EN 1870

A LA nouvelle de la déclaration de guerre de la France à la Prusse, la Confédération mit sur pied environ 35,000 hommes pour défendre ses frontières. C'était le 16 juillet 1870. Le 19, le bataillon vaudois 50 partait d'Yverdon pour le Jura bernois. Des lettres écrites par un fusilier et adressées au *Nouvelliste* contiennent nombre de renseignements sur la vie des troupes aux postes d'occupation. De deux d'entre elles nous extrayons ce qui suit :

Courfavière, jeudi 21 juillet 1870.

Sans doute vous et vos lecteurs ouvrirez de grands yeux devant ce nom inconnu. Sachez que le village de Courfavière est à vingt minutes de Courtetelle et à demi-lieue de Bassecourt. Le tout se trouve dans le district de Delémont (prononcez D'lèèmont). Le bataillon 50 est arrivé ici hier au soir à 5 heures, étant parti le matin de Tavannes et la veille de Bienne.

Savez-vous que c'est un beau pays que le Jura bernois. Messieurs les officiers l'admiraient tout à leur aise, mais le pauvre pioupiou, courbé sous le sac, soupirait après une fontaine en essuyant les ruisseaux de sueur qu'un soleil généreux faisait couler à flots sur ses membres endoloris.

Vous vous attendez peut-être à ce que je vous donne des nouvelles de la guerre. Hélas ! nous ne savons rien, mais moins que rien. Hier, à notre arrivée, mon premier soin fut de demander un journal. On m'apporta en grande pompe *Le Jura*, qui possédait un supplément annonçant que les relations diplomatiques étaient rompues entre la France et la Prusse. C'était ce qu'on avait de plus frais. Depuis Yverdon, où nous avons couché lundi, ou plutôt depuis Lausanne, nous sommes complètement séparés du monde.

D'Yverdon à Bienne, une chaleur étouffante, des wagons fermés, pas une chope à l'horizon. De Bienne à Tavannes, un pays magnifique, et des gens très affables, mais jouissant d'un accent qui fait dire à nos paysans de Montreux que dans ce pays-là on ne parle pas bien le français. Il faut avouer que nous ne sommes pas habitués à ces terminaisons longues qui donnent à la conversation un ton plaintif et en même temps très doux. C'est un véritable chant, mais assez monotone.

Ce qui frappe surtout nos Vaudois, c'est le prix du vin : payer 80 centimes une bouteille de maigre La Côte leur paraît dur. Cependant ils s'y font. Jusqu'à présent, l'eau-de-vie a été peu fêtée, ce qui paraît extraordinaire aux gens du pays. Lorsqu'on arrive au logement, on n'offre jamais de vin, mais du kirsch ou de l'eau-de-vie. On cite même notre sapeur, qui, hier soir, n'a trouvé pour son souper qu'une bouteille d'eau-de-vie et une miche de pain. Il s'est plaint au capitaine et, voyant que celui-ci avait quelque doute, il lui a proposé de souper ensemble.

Les habitants sont excessivement hospitaliers ; ils sont pauvres, mais ils se font un plaisir de donner tout ce qu'ils ont. Le menu se compose d'ordinaire de lard, de *schnetze*, de salade et de pommes de terre.

Ce matin, nous avons eu une grande inspection de notre colonel de brigade, M. A. de Ginggins, puis le bataillon, rangé dans une prairie, a défilé devant son chef en le regardant, suivant les instructions qui nous ont été données, d'un air à la fois respectueux et digne.

C'est seulement maintenant que la campagne commence. Nous n'avons encore vu que des préliminaires. Mardi, le bruit courait que les Prussiens étaient entrés à Schaffhouse ; le soir, personne n'en parlait plus. Hier, on nous a presque annoncé que nous nous dirigerions sur Bâle. De vagues rumeurs nous font croire qu'un général en chef de l'armée fédérale a été nommé. Nous ne savons rien de plus. Cependant,

nous vivons fort bien loin du monde et de ses pompes ; nous aspirons au bivouac et nous respirons l'air des champs. C'est du moins ce que je vais faire en attendant le prochain appel, qui, du reste, ne tardera guère. Soyez tranquilles, ici on se prend au sérieux.

Porrentruy, vendredi 29 juillet 1870.

Au milieu des pleurs de regrets des habitants de Courfavière, au milieu des cris d'enthousiasme des bourgeois de Porrentruy, le 50^e s'est remué. Soyez-en sûr, jeudi matin, bien des petits cœurs ont tressailli, bien des jolis yeux auront versé des larmes. La veille, le bruit courait que nous serions remplacés par le 70^e. J'étais à la fontaine lorsque j'appris la nouvelle ; me tournant vers quelques jeunes lavandières du petit bassin, je leur annonçai notre départ. « Non, non, s'écrièrent-elles, nous n'en voulons point d'autres ! — Mais ce seront des Vaudois. — Sont-ils aussi gentils que vous ? » Monsieur le rédacteur, j'ai toujours été modeste, ou du moins désiré l'être, ainsi je prends cette exclamation comme tout à fait générale. A ce qu'il paraît, il y a des militaires vaudois qui ont été trouvés gentils par les filles de Courfavière. Le fait est que la grande séparation a eu lieu mercredi matin, le bataillon se dirigeait sur Porrentruy. La colonne s'élevait, s'élevait, l'air devenait plus vif, les chênes plus rares et les sapins plus serrés. Enfin, il n'y eut plus qu'une terre jaunâtre, semée de blocs gris, puis quelques maigres sapins, la nature se négligeait. Tout à coup, au détour de la route, un cri universel s'éleva : une pinte ! Hélas ! il y avait une sentinelle devant la porte. La halte était plus loin. Chaque détour nous ménageait une surprise ; derrière un buisson, que voyons-nous ? Une chèvre, d'abord, puis la Vierge des montagnes en personne, une charmante enfant, blonde, rose, de toutes les couleurs. Elle était mignonne ; elle rougissait, minaudait, riait, fuyait et revenait, tant et si bien que tout le bataillon put lui jeter un hurrah de bienvenue.

Je ne vous parlerai pas des hameaux plus ou moins *cozzus* (ça fait tant de bien de parler vaudois à Porrentruy) que nous avons trouvés sur la route. Enfin, à 5 heures du soir, nous sommes arrivés à Porrentruy. Tout le monde était content, sauf les docteurs, qui se plaignaient de n'avoir rien à faire. Ils en sont encore à mendier une ampoule, un cor au pied, un rien ; hélas ! il n'y a rien. Tout le monde est fait à la fatigue ; nous marchons sans nous en apercevoir, chacun chante ou crie selon ses facultés, et personne n'en va plus mal.

Savez-vous une chose, c'est que Porrentruy est admirablement partagé sous le rapport du sexe faible. Nos Vaudois roulent leurs yeux, ils font des efforts surhumains, mais je crois que c'est en vain : on est ici trop catholique et l'on nous sait trop protestants, mais peu réformés.

Demain, nous partons pour la frontière, la vraie cette fois. Nous aurons probablement des exercices de tir pour nous débarrasser des carouches qui arrachent nos ceinturons.

Accompagnement. — Un ex-ténor, réduit à vagabonder faute de savoir faire autre chose, cueilli par la police dans une raffe, est conduit au poste.

— Triste retour des choses d'ici-bas, murmure-t-il ; jadis, on m'accompagnait au piano, aujourd'hui, on m'accompagne au violon !

Des îles inconnues. — Charlot a une excellente mémoire et apprend en estropiant les mots, sa géographie. Vous allez en juger par vous-mêmes. Nous en sommes aux îles de l'Europe.

— Nomme-moi, Charlot, trois grandes îles de la Méditerranée ?

— La Cécile, l'Ecorce et la Sardine.

A LA GUERRE, COMME A LA GUERRE

PERSONNE ne sait où sont nos soldats, sinon les populations qui leur donnent asile. Encore celles-ci ne savent-elles que ce qu'elles voient dans leurs villes et villages respectifs ; elles ignorent tout de ce qui est à côté.

La discipline militaire et le salut du pays exigent cette ignorance.

Mais des femmes ont tout de même vu leur mari et des enfants, leur père, dont ils étaient depuis un mois cruellement séparés.

La discipline militaire n'y a rien perdu de son prestige, et la patrie est encore là, intacte.

On se trouve toujours, quand on s'aime. Du reste, le secret officiel a été bien gardé. Qui donc songerait à le trahir ?

Une jeune dame ne put — ni ne voulut, d'ailleurs — résister aux sollicitations de son mari, officier d'infanterie, languissant de la revoir, ainsi que son enfant, un gentil petit frisé qui a déjà le culte de l'épaulette, en dépit de la guerre, qu'il ignore, le bienheureux.

On prend rendez-vous à la gare la plus voisine du cantonnement. Et, de part et d'autre, on se réjouit d'avance du plaisir de la rencontre.

A la gare, la maman descend avec son fils. Papa n'est pas au saut du wagon. Comment se fait-il ? Regards à droite, regards à gauche. Rien... toujours rien.

Mais un officier est là, un capitaine-aumônier, qui, lui aussi, semble chercher quelqu'un.

Soudain, il s'avance et, très aimablement :

— C'est Madame... ?

— Oui, Monsieur. Je cherche mon mari qui devait m'attendre à ce train.

L'aumônier, malicieusement, prend un air de circonstance qui glace d'effroi la voyageuse :

— Madame, j'ai le profond regret de vous informer que votre mari...

— Quoi donc ! Monsieur, qu'il est-il arrivé ? Dites vite, je vous en supplie...

— Votre mari, Madame, a été... au dernier moment... commandé pour la garde... Il ne sera libre, hélas... qu'à onze heures, ce soir.

— Ah ! bon. Alors, tout n'est pas perdu. Ouff ! Je respire.

Et le capitaine, et Madame... de partir d'un bon éclat de rire. Et le petit frisé rit aussi ; il rit de les voir rire. Les mioches aiment ça.

— Si vous permettez, Madame, je vous accompagnerai quelques pas pour vous mettre sur le chemin.

— Trop aimable, Monsieur. Il y a loin d'ici au logement de mon mari ?

— Une forte demi-heure.

On arrive à une bifurcation.

— Eh bien, Madame, vous prenez ici, à droite ; impossible de vous tromper. Allons, bien du plaisir. Va-t-il être content de votre visite, ce cher mari !

— Et moi aussi, Monsieur, je vous assure ! Pensez donc qu'il y a un mois que nous ne nous sommes vus.

Quart d'heure après, Madame... rejoint sur la route la poste de campagne. A sa vue, un soldat se détache du groupe et, la main à sa casquette :

— C'est Madame... ?

— Oui, Monsieur.

— C'est que je dois vous dire que monsieur votre mari est de garde ce soir ; il ne sera libre qu'à onze heures.

— Je le sais, Monsieur.

— Ah ! !...

— Merci, tout de même.

— Y a pas de quoi, Madame.

Une ferme cosse, à l'aspect hospitalier. Sur la porte, la fermière, très avenante.

— Pardon, Madame, c'est bien ici, n'est-ce pas, que loge le premier-lieutenant... ?

— Oui, Madame, c'est bien ici. Tenez, voici justement un de ses hommes. Hé ! soldat, voici Madame qui demande après votre lieutenant.

Le soldat prend la position et salue :

— Ah ! bien. Bonjour, Madame. Je dois vous dire, de la part du premier-lieutenant...

— Qu'il est de garde ce soir et ne sera libre qu'à onze heures, fait Madame... en éclatant de rire au nez du brave soldat qui reste bouche bée.

— Ah !... Madame sait déjà ?...

— Oh ! oui, je sais déjà... Nous attendrons. J. M.

Triste destinée. — M. X. lit à haute voix, après dîner, le journal... Autour de lui, sa femme et sa belle-mère, tout en cousant, l'écourent avec grande attention.

— Tiens, s'écrie-t-il soudain, c'est terrible cela, écoutez : « On a ramassé hier dans la rue, contre un mur, une petite fille, âgée de quelques jours à peine ; on suppose que ses parents trop pauvres l'auraient abandonnée en cet endroit ; la petite fille a été portée chez le commissaire de police... »

— Encore une malheureuse de plus ! s'exclama madame.

— Hélas ! ajouta la belle-mère, il est triste en effet de ne pas porter de nom...

— En effet, — conclut M. X. d'un ton apitoyé, — la pauvre enfant sera réduite, toute sa vie, à écrire des lettres anonymes.

LA SUISSE UNE ET INDIVISIBLE

L'échec de la République rhodanique.

Un pour tous, tous pour un.

II

(D'après des documents renfermés aux Archives cantonales vaudoises.)

Cependant, l'idée ne devait pas être abandonnée d'une république détachée de la république helvétique. Comment Brune en arriva-t-il lui-même quelques jours plus tard à présenter un plan qui ressemblait fort à celui qu'il avait dit ne pas connaître ? Doit-on suspecter le général français d'avoir dissimulé, en s'appuyant sur un prétendu désir des patriotes, ou bien subit-il l'influence de ceux qui avaient préparé la lettre dont Monachon fit lecture à l'Assemblée provisoire ? Est-ce que le Directoire exécutif français, contrairement à ce qu'on disait, agissait sous main pour préparer une annexion qui, pour beaucoup de Vaudois, eût été aussi pénible qu'un retour à une Berne, surtout si c'était une Berne démocratique ? Le fait est que le 26 ventôse, Brune adressait la proclamation suivante :

République française.

« Au Quartier général de Brune, le 26 ventôse, an VI de la République une et indivisible.

» Le général Brune commandant en chef l'armée française en Helvétie :

« Un grand nombre de citoyens de divers cantons de l'Helvétie m'ayant témoigné le désir de voir former une république une et indivisible démocratique et représentative dont le territoire serait composé du Pays de Vaud et des Quatre Mandements ; du Vallais (Haut et Bas), des bailliages italiens ; de l'Oberland et du Gessenay ; du canton de Fribourg et des pays de Morat et de Nidau, j'ai pris en considération les motifs de leur vœu et j'ai reconnu que ce vœu est conforme aux principes de la liberté comme aux besoins des localités diverses et qu'une république composée de tous les territoires désignés pourrait se gouverner librement d'après ses propres lois et jouir facilement des avantages d'une alliance avec la république française, en conséquence il est réglé ce qui suit :

I. Les représentants du Haut et Bas Vallais, des

bailliages italiens, de l'Oberland et du Gessenay, du canton de Fribourg et des pays de Morat et de Nidau se réuniront sans délai dans la ville de Lausanne aux représentants du Pays de Vaud afin de concourir par la législation au gouvernement de la république rhodanique. Les pays en retard pour la nomination des électeurs ou des représentants y procéderont sans délai dans les formes qui ont eu lieu pour le Pays de Vaud.

II. Il y a dans la Rhodanie cinq cantons : le Léman, ci-devant Pays de Vaud et les quatre mandements ; chef-lieu, Lausanne ; 2° Sarine et Broie, ci-devant canton de Fribourg et pays de Morat et de Nidau, chef-lieu, provisoirement, Payerne ; 3° l'Oberland, chef-lieu Thun ; 4° le Valais, chef-lieu, Sion ; 5° le Tessin, ci-devant bailliages italiens, chef-lieu Locarno.

III. A un corps législatif de soixante-douze députés divisés en deux sections : le Sénat, de 24 membres et le Grand Conseil, de 48 ; le Léman nommera 18 députés ; Sarine et Broie 18 ; l'Oberland 12 ; le Valais 12 ; le Tessin 12.

IV. Il y a un Directoire exécutif composé de cinq membres.

V. Le corps législatif et le Directoire résideront à Lausanne. Ils pourront, dans six mois, fixer définitivement le lieu de leur résidence.

VI. Le corps législatif sera rassemblé le 5 germinal (25 mars prochain). Il pourra tenir séance dès qu'il y aura 25 membres au Grand Conseil et 13 au Sénat. Chaque Conseil sera renouvelé par moitié tous les deux ans, savoir le Grand Conseil chaque année paire et le Sénat chaque année impaire.

VII. Le Directoire sera en activité le 1^{er} germinal prochain. La condition d'être marié ou veuf pour en être membre n'est pas nécessaire.

VIII. Il y aura dans chaque ville ou commune principale une Municipalité, dont le sous-préfet sera président. Les Municipalités veilleront à la conservation des biens communaux.

IX. Les indemnités des autorités constituées seront supportées par le trésor public comme dépense générale.

X. Le projet de constitution adopté dans le canton de Léman ci-devant de Vaud sera suivi en tout ce qui n'est pas contraire aux présentes dispositions. Néanmoins, le pouvoir d'appréciation donné au préfet national sera réglé et limité incessamment par le corps législatif.

XI. Le corps législatif placera dans la procédure criminelle l'institution des jurés. Il pourra dans deux ans reviser la constitution à la charge d'en soumettre les changements à la sanction des assemblées primaires.

XII. Les coutumes et les usages favorables à la moralité et à la liberté, les opinions et cultes religieux seront respectés. Le corps législatif donnera l'exemple de ce respect.

(Le sceau.)

BRUNE.

Brune passait pour habile diplomate. La prise de Berne fut pour lui une entreprise relativement facile, parce qu'il sentait derrière lui l'opinion favorable du peuple, las des oligarchies. Une fois maître du pays, il laissa percer le bout de l'oreille. Non seulement il proposa au nom du Directoire la République rhodanique, mais en réalité il visa au démembrement de la Suisse, puisqu'il devait y avoir encore un « Tellgau », soit la république des cantons primitifs, et la république helvétique.

Il faut le dire à l'honneur des intéressés directs : ceux pour qui on voulait constituer inopinément cette nouvelle forme politique se rendirent compte qu'il y avait anguille sous roche. Des patriotes du Comité de Réunion, très francophiles, ne doutaient pas un instant que le projet fût recommandable. S'il n'avait tenu qu'à eux, peut-être le général Brune eût-il réussi à morceler la Suisse pour mieux la tenir à portée et lui imposer les ordres du Directoire. Mais la révolution vaudoise, tout en provoquant de l'enthousiasme et en gagnant à la sainte cause de la liberté la plus grande partie des Vaudois, ne leur avait pas fait perdre la tête. Les populations du Jura, du Pays-d'Enhaut et du Gros de Vaud élevaient la voix et protestaient, non contre l'ingérence française, qu'ils subissaient comme un mal nécessaire, mais contre le manque de respect à la parole donnée ; les Bernois y avaient conservé des sympathies.

(A suivre.)

L. MOGEON.

Notre santé. — Un volume in-16. Fr. 3.50. — PAYOT & Co, éditeurs. Lausanne.

« Les ouvrages d'hygiène ne sont pas, d'ordinaire, d'une gaîté folâtre — « où il y a de l'hygiène pas de plaisir », a-t-on dit, — mais il est des exceptions et le volume que nous offre aujourd'hui la maison Payot en est une, des meilleures. Elle a eu l'excellente idée de réunir ainsi les articles d'hygiène et de médecine populaire du Dr François Helme, un savant vulgarisateur, à la plume alerte et dont l'inaltérable humour sait rendre attrayantes les questions les plus graves. Ce n'est pas un traité académique complet, mais une amusante série de morceaux détachés donnant, après une introduction de physiologie toujours très claire et accompagnée de figures explicatives, les indications hygiéniques qui en découlent. Le Dr Helme réhabilite avec conviction les moyens de guérison empruntés au règne végétal, les « simples », comme on disait jadis, les remèdes domestiques, si prisés de nos grands-mères, tombés depuis un demi-siècle dans un regrettable oubli.

» Voyez les chapitres traitant des *Pharmacies de la bonne terre*, des *Fruits et Légumes qui guérissent*, des *Racines et des Fleurs récoltées dans les jardins d'Esculape*, des *Vieilles plantes cueillies le long des sentiers de la thérapeutique*. Mais la plante n'est pas tout ; il faut encore connaître la meilleure façon de la préparer pour en tirer tous ses effets salutaires, et à cela le Dr Helme s'entend comme pas un. Vous croyez, Mesdames, savoir faire une bonne infusion de cet estimable végétal qu'est la fleur de tilleul... Erreur profonde ; le Dr Helme vous le montrera.

» Il est très intéressant de constater combien les récentes études du chimisme de notre organisme, comme aussi la découverte des microbes, nous ramènent à beaucoup de ces vieux remèdes abandonnés — lors de la découverte de la cellule dans la première moitié du siècle passé — avec les doctrines de la médecine humorale remontant à Hippocrate.

» Le Dr Helme ne parle pas seulement microbes, digestion, eau de mer ou air de montagne, mais traite aussi — et en quels termes amusants ! — de la *Beauté*, avec un grand B. Il indique les moyens de *prévenir des ans irrémédiables outrage* ; il montre, au chapitre de l'*Armature féminine*, comment doit se vêtir la femme pour éviter une — ou plusieurs — des quatre-vingt-douze maladies causées si souvent par un corset construit au rebours de tout bon sens ; il parle des *Drames pilaires*, *têtes chauves et têtes blanches*, des sports, *Toilette des muscles*, où intervient naturellement la question si sérieuse d'une *bonne chaussure rationnelle*.

» Je ne puis tout citer et me bornerai, en terminant, à mentionner encore le dernier chapitre, un des meilleurs, sur l'*Héliothérapie et Phébus guérisseur*. Le Dr Helme aurait bien dû le dédier aux gens qui, au premier sourire de père de la vie, après trois ans d'un abominable temps froid, sombre et humide, se plaignent « qu'on étouffe », aux dames qui lui ferment hermétiquement tous les volets de leur demeure... »

Dr CHATELAIN.

Croix-Rouge. — La Croix-Rouge rappelle à tous les intéressés que toutes les demandes d'habilitation pour les troupes doivent être adressées au Médecin-Chef de la Croix-Rouge, à Berne, qui donne immédiatement les ordres d'expédition aux différents dépôts que la Croix-Rouge a organisés dans toute la Suisse. (Lausanne pour la Suisse française.)

Ce mode de procéder a été choisi pour éviter que certains corps de troupes obtiennent de plusieurs côtés à la fois, tandis que d'autres ne reçoivent rien du tout.

Toutes les unités qui ont fait des demandes ont reçu tout ce qu'elles ont demandé, mais il est très important, pour que les distributions se fassent d'une manière équitable, que tous les dons soient remis à la Croix-Rouge, qui alors sera en situation de satisfaire tous les besoins.

De bon crin. — Un pauvre homme, criblé de dettes, étant mort à un âge très avancé, un riche, dont la conscience n'était apparemment pas très tranquille, fait à son domestique :

— Va m'acheter le matelas de ce misérable qui vient de mourir ; il faut qu'il soit bigrement bon pour que son propriétaire ait pu y dormir si longtemps, dans la détresse où il était.

Amis-Gyms, Bourgeoise, Choralions, Sous-Offs, Artilleurs, faites encadrer vos diplômes chez l'ami OSCAR, aux Galeries du Commerce

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Co.